

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 07/11/2019

Participants :

- Pour la mairie et Toulouse Métropole : JL Moudenc (JLM), A.Laigneau (AL), F.Lacroix (FL)
- Pour le CDCH : M.Desanlis (MD) responsable interrégional Sud-Ouest
- Pour le CdQRS : JG.Caranobe (JGC), R.Jacquot (RJ), M.Armengaud (MA)
- Pour le club des séniors : M Estabes
- Pour les locataires de Sauzelong : deux personnes
- D'autres personnes étaient présentes pour le CDCH et la Mairie, mais n'ont fait aucune intervention.

Intervention de JLM : Il réaffirme son attachement au quartier, dit avoir noté la « contestation assez vive » du projet (pétition, réunion du 24/06), rappelle que les immeubles sont indignes en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle. Il souhaite mettre en place une « concertation partagée », il cite notre demande de changement d'ordre du jour et dit être d'accord avec notre proposition.

MA intervient pour remercier le maire d'avoir organisé cette réunion et surtout de la présider. Il détaille ce que le CdQRS entend en matière de diagnostic partagé et de périmètre d'étude. RJ rappelle que la phase 1 du projet (notamment les 4 plots en R+6) ne peut pas être déconnectée du projet global et doit être intégrée au diagnostic partagé sur l'ensemble du quartier.

JLM propose un texte définissant le contenu d'une « Charte de concertation ». Le texte est présenté, nous faisons une remarque liminaire en regrettant de ne pas avoir pu lire ce texte avant la réunion. JLM précise que le contenu du texte nous est soumis pour être modifié et amendé. Sans attendre une lecture plus fine, nous faisons les commentaires suivants :

- La place de la mairie et de Toulouse Métropole doit être mieux définie. JLM répond que si c'est le CdCH qui pilote puisqu'il s'agit de son projet, les représentants de la mairie et de Toulouse Métropole seront présents dans tout le déroulé de la procédure de concertation.
- RJ rappelle que la phase 1 du projet (notamment les 4 plots en R+6) ne peut pas être déconnectée du projet global et doit être intégrée au diagnostic partagé sur l'ensemble du quartier.
- MA rappelle l'opposition, depuis plus de deux ans, du CdQRS à la construction des plots en R+6. L'argument du CdCH basé sur la nécessité des 78 logements afin d'organiser « le jeu de chaises musicales » pour reloger les locataires ne tient plus puisque le maire a demandé au CdCH de revoir son projet en diminuant son volume.
- Le périmètre d'étude est limité aux parcelles appartenant au CdCH : il doit être élargi pour tenir compte de l'impact sur l'ensemble du quartier. MD affirme être prêt à discuter avec l'ensemble des riverains qui doivent être intégrés dans le processus de concertation. JLM précise que le diagnostic sur l'ensemble du quartier est nécessaire, qu'il est légitime que l'avis des riverains soit pris en compte, cependant il est urgent d'avancer sur le projet CdCH.
- A 19h30, JLM nous fait savoir qu'il doit quitter la réunion, il nous demande de faire parvenir nos amendements assez rapidement. Nous lui proposons de le faire pour le 21/11.

Conclusions :

- Contrairement à ce qui s'est passé depuis plus de deux ans, nous pouvons envisager notre participation à un processus de concertation. Nos initiatives et notre capacité à faire des contre-propositions ne sont pas étrangères au fait que JLM a dû prendre ses responsabilités pour combler l'incurie de ses adjoints.
- Nous devons essayer de lever les ambiguïtés sur les points cités plus haut en apportant des modifications au texte.
- Dans nos discussions, pendant et après la réunion, nous avons noté que le CdCH n'est pas complètement opposé à revoir sa position sur les R+6, il ne va pas jusqu'à le dire mais il a bien conscience des faiblesses de ses arguments d'autant que JLM ne proteste pas quand nous rappelons notre opposition aux plots en R+6.